



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**  
**Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne**  
**Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com)**

### **Procès-verbal provisoire du Conseil d'administration du 20 novembre 2018**

#### **Présents :**

Geoffrey BLAFFART, Isabelle CAMMARATA, Chantal DAMBLY, Catherine DUNGELHOEFF ,  
Gwenaëlle LEFEBVRE, Laurence LICOUR , Isabelle LINKENS, Salvatore LORIA, Sophie MEUNIER,  
Alain ROZENBERG, Frédéric TORNABENE, Benoit VA TICHELEN

#### **Excusé :**

Francis PITZ

---

#### **1. Approbation du PV du CA du 16 octobre 2018**

Le PV est approuvé

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Retour du Bureau
- Retour des commissions

#### **2. Retour du bureau**

Le Bureau s'est réuni le 16 novembre, il est un appui au CA.

La question des mandats est à clarifier. En effet les différentes interpellations de la délégation qui travaille sur l'APD ont parfois donné l'impression d'un manque de confiance et d'une confusion entre la place d'administrateur et de représentant de son service.

- ➔ Au CA nous représentons le secteur
- ➔ A l'AG nous représentons notre service

Il faut également définir la communication : qu'est-ce qu'on communique ? à qui ? quand ?

- ➔ Si pas d'urgence exceptionnelle, laisser la quiétude entre 2 CA concernant les décisions prises
- ➔ 1<sup>ère</sup> info de suite au CA après les rencontres au Cabinet avant d'envoyer aux membres

- Tous les documents officiels sont à transmettre à l'ensemble du CA
- Dès qu'une mission est donnée, déterminer le mode de communication

### **3. Avant –projet de Décret**

Tour de table concernant la nouvelle mouture de l'exposé des motifs

- Changement sur la forme mais pas sur le fond
- Exposé du politique, pas du terrain
- Contradiction entre « c'est un bon outil » et « rien ne va »
- Quelles sont les sources
- ....

Un courrier sera adressé par Benoit Van Tichelen et validé par le bureau à la Ministre avec nos remarques.

Retour de la délégation.

Le mandat donné par l'AG est clair, si un des 2 points bloque, réinterpellation de la Ministre et actions.

### **4. Retour du CP du Cresam**

Suite au comité de pilotage du Cresam, des questions se posent :

- Quelle est la place des SSM dans le réseau 107
- Quelle est la place des citoyens
- Quelle est encore l'utilité des plateformes

Une délégation du CA pourrait rencontrer Bernard Jacob

### **5. Courrier concernant les PPL**

Un courrier a été rédigé par Thierry Lottin ( UPPF) et Benoit Van Tichelen concernant les psychologues de 1<sup>ère</sup> ligne. Après réflexion et sans avoir pu en débattre au CA, seul Thierry Lottin le signera.

Une séance d'information sur les PPL aura lieu le 18/12. Si une invitation est faite à la Féwassm, Alain Rozenberg et Benoit Van Tichelen s'y rendront.

### **6. Retour des commissions**

*Commission éthique et clinique :*

Le Professeur Lorent est venu présenter son étude sur les soins en santé mentale ( 2010). Il répondait à notre interpellation concernant l'étude KCE-UCL-KUL.

Le point faible en wallonie est l'évaluation sur les versants clinique et organisation du soin.

Invitation du Cresam à la prochaine commission pour une aide méthodologique et en janvier, invitation de Psytoyens et Similes.

### CAF :

Prix des consultations

Proposition : un montant maximum uniformisé pour tous les SSM tout en garantissant l'accès.

Si pas d'apport financier de la RW, aller chercher l'argent là où il est (mutuelle, CPAS...)

*Proposition d'un montant maximum, la CAF propose 15€, Après délibération, le CA propose 20€*

### Commission stratégique et politique

Proposition d'une action mettant en évidence la diversité de notre travail. Elle aurait lieu le même jour pour tous les SSM.

Ce point est reporté.

## **7. Newsletter**

Listing des points à mettre dans la Newsletter

## **8. Divers**

- Changement de date de l'AG : elle aura lieu le 29 janvier 2019 dans les locaux de la LUSS
- Interpellation d'un SSM qui propose une page Facebook pour les SSM. Rien n'empêche de le faire à titre personnel mais pas au nom de la Féwassm.
- Laurence Licour informe de son changement d'adresse mail : [laurence.licour@hainaut.be](mailto:laurence.licour@hainaut.be)

Le CA est levé